

A HERMONVILLE, L'EAU FINIT MAINTENANT DANS LES BASSINS

SEPT BASSINS DE RÉCOLTE DES EAUX PLUVIALES EN PROVENANCE DES COTEAUX VITICOLES, REMPLISSENT AUJOURD'HUI PLEINEMENT LEURS FONCTIONS À HERMONVILLE ET PRÉSERVENT AINSI LE VILLAGE ET SES CHAUSSÉES DES COULÉES DE BOUES. UNE RÉALITÉ RENDUE NOTAMMENT POSSIBLE PAR L'INTERVENTION DE LA SAFER.

Des eaux pluviales chargées de boues en provenance des coteaux, traversant le village et semant des dégâts réguliers...Tel était le lot, il y a encore peu, de la commune d'Hermonville avec à la clef des dégâts et des relations qui tournaient, elles aussi, à l'orage entre viticulteurs et habitants. La situation est aujourd'hui tout autre grâce à la volonté de la municipalité de solutionner le problème en le confiant à une ASA (Association Syndicale Autorisée) créée pour la circonstance.



Restait à se donner les moyens d'agrandir et de remettre aux normes quatre bassins et d'en créer trois supplémentaires afin d'accueillir les eaux pluviales accusées de tous les maux. Présidée par Dominique Hazart, l'ASA a confié le soin à la Safer de négocier les acquisitions foncières nécessaires aux travaux confiés à Gnat Ingénierie. Une convention de prestation de services et de mise en réserves foncières compensatoires ratifiée entre la Safer et l'ASA a permis de faire face à l'emprise des bassins (1 ha 86 ares) via, entre autres, la mobilisation de 54 ares de réserve foncière. Plus largement ce dossier aura tout de même nécessité, dans le cadre d'opérations de rétrocessions des emprises des bassins au profit de l'ASA d'Hermonville, 4 actes d'échanges multilatéraux et 5 promesses de vente intéressantes 2 exploitations mais aussi 27 propriétaires !

La parole à deux acteurs du dossier

De gauche à droite :
Karine Beaujard, Dominique Hazart et
Claire Louchez qui a piloté le dossier
pour la Safer Champagne-Ardenne



DOMINIQUE HAZART, PRÉSIDENT DE L'ASA, VITICULTEUR-AGRICULTEUR

Qu'est-ce qui vous a conduit à engager ces travaux ?

Les travaux étaient une véritable nécessité pour la protection du village car, dès qu'il y avait un orage, nous retrouvions les chemins inutilisables avec des conséquences coûteuses pour la commune. Cela entraînait aussi, il ne faut pas s'en cacher, de vraies tensions à l'intérieur du village entre les viticulteurs volontiers accusés de tous les maux et les autres habitants de la commune.

Quel rôle a joué la Safer ?

Il y avait un gros travail à engager vu le nombre de parcelles concernées avec nombre d'échanges à réaliser pour ne léser personne. L'association et la commune n'étaient pas en mesure de relever ce défi et dans ce domaine l'action de la Safer a été essentielle et au bout du compte tout le monde semble satisfait, ce qui n'était honnêtement pas gagné d'avance !

KATIA BEAUJARD, 1^{ÈRE} ADJOINTE D'HERMONVILLE

Quel rôle ont joué, dans ce dossier, la municipalité et l'ASA ?

Comme l'explique Dominique Hazart, la disposition de la commune par rapport aux coteaux générerait des problèmes lorsque nous devions faire face à des épisodes pluvieux importants. Nous avons donc envisagé des travaux afin d'éviter que le village soit inondé et traversé par des torrents de boue. L'Association Syndicale Autorisée (ASA) a été créée en ce sens avec la mission de gérer ces dégradations et bien évidemment d'apporter des réponses adaptées. La commune était propriétaire de bassins existants mais il fallait les agrandir et les remettre en état. Les dits bassins ont ainsi été rétrocédés par la commune à l'ASA. Restait à solutionner le problème...

C'est à ce moment que la Safer est intervenue ?

Tout à fait ! La vision de l'aménagement des terres agricoles par la Safer est globale, ce qui apporte une toute autre cohérence en matière d'aménagement. L'avantage d'avoir un intervenant extérieur permet en plus de faire table rase des éventuels antécédents qu'auraient pu avoir certaines personnes concernées avec la commune. Bénéficier de réelles compétences en matière de foncier est en outre un vrai plus pour aborder certaines situations.

Tout est donc bien qui finit bien ?

Avec les réunions mises en place par la Safer, la complexité de ce dossier a pu trouver les réponses les plus adaptées face à des problématiques plurielles. La vraie complexité était liée aux échanges de parcelles afin que personne ne soit lésé. Au bout du compte, le sentiment qui prédomine, c'est qu'il n'y a pas de perdant et que le problème initial est résolu puisque, lors de récents épisodes orageux, les travaux ont démontré en amont comme en aval toute leur efficacité !